

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 8 (1870)
Heft: 10

Artikel: Le réveil du peuple vaudois
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-180801>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. ; trois mois, 1 fr.
Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Le réveil du peuple vaudois.

Souvenirs de la fin du XVIII^e siècle.

(Extrait des correspondances de l'époque.)

LES BANQUETS PATRIOTIQUES DE 1791.

Vevey, 15 juillet. — Nous l'avons aussi célébrée, cette époque de la résurrection d'un grand peuple à la liberté*. Les habitants de cette ville, artisans, marchands et bourgeois, au nombre de 71, composaient l'assemblée; c'étaient tous des hommes d'une probité reconnue qui ont fait les honneurs, mais les magistrats n'avaient pas osé souscrire, craignant que les Bernois n'en prissent ombrage.

Ce repas a été gai sans être bruyant. Cette fête de l'égalité et de la liberté avait tellement agrandi les idées, que si un aristocrate s'était présenté, on n'aurait vu en lui que l'homme et le frère.

La musique commença par l'air : *Ça ira, ça ira!* Après d'autres airs et des décharges de canon, on porta les santés suivantes :

Aux amis de la liberté qui célèbrent ce jour admirable.

A la patrie suisse, prospérité et union.

Au canton de Berne, patriotisme et prospérité.

A la ville de Vevey, prospérité, patriotisme, union.

A la nation française, triomphe aux patriotes.

A l'Assemblée nationale, gloire et reconnaissance.

A l'heureuse et libre nation américaine.

Aux défenseurs des droits des peuples, persévérance et succès.

A genoux, liberté, égalité, fraternité universelle.

Ensuite a recommencé l'air de la carmagnole : *Ça ira, ça ira, les aristocrates, etc.*; puis une marche solennelle de tous les convives, deux à deux, chacun portant son chapeau en l'air sur des chaises, des bâtons, des bouteilles, et s'embrassant de l'autre bras, pèle-même. Le vin n'était pas la cause de cet épanchement, puisque chacun n'avait pas encore bu sa bouteille.

Une voix s'est alors écriée : « Tout le plaisir ne doit pas être pour nous, il faut songer à nos frères pauvres. » Une poche ouverte a recueilli aussitôt le tribut d'humanité qui s'est trouvé considérable eu égard aux facultés de la plupart. Voilà l'homme rappelé à ses droits, il l'est aussi aux vertus, à ses devoirs. Cette bonne action a augmenté la gaieté, chacun la témoignait à sa manière, les uns par des danses, d'autres chantaient le *Rang des vaches*, d'au-

* La prise de la Bastille, les 14 et 15 juillet 1789.

tres appelaient les plus pauvres des spectateurs pour leur donner du vin, d'autres s'embrassaient en s'écriant que c'était le plus beau jour de leur vie. Enfin, remettant sur la tête nos chapeaux ornés de fleurs attachées par des rubans aux trois couleurs, nous sommes montés sur une barque pour nous promener sur le lac, d'où nous avons vu ceux qui célébraient la même fête à Ouchy. Nous les avons salué d'une santé et de décharges d'artillerie, de grenades, de feux d'artifices et de musique. Après avoir promené pendant deux heures notre barque illuminée, et portant un triangle aux couleurs tricolores, avec ces mots en grosses lettres : *Liberté, égalité, union*, nous avons achevé la fête par les santés suivantes :

Aux frères et amis en fête à Ouchy.

Aux gardes nationales de France.

Aux braves habitants de Paris.

Au bon peuple du pays de Vaud.

A nos bons frères de la partie allemande du canton.

Nous sommes revenus au rivage, alors couvert de monde, aux sons de la musique, pour rentrer tranquillement dans nos familles après une fête dans laquelle l'ordre et la décence ont constamment régné, donnant ainsi à nos détracteurs le chagrin de n'avoir rien à blâmer, et aux timides le regret de n'avoir pas osé partager notre joie.

Les idées et les expressions du temps ont été scrupuleusement reproduites dans cette intéressante communication que nous fait M. Alex. Michod, et dont il nous promet la suite : les banquets d'Ouchy, de Rolle, etc., puis bientôt les mesures de répression prises par le patriciat bernois pour étouffer ce mouvement du peuple vaudois, qui fut comprimé jusqu'en 1798.

La maladi de la vegne.

Lâi avâi on bon païsan d'Arnex, à cein que m'an de cliiau d'Orba, que bêvessâi mé que n'arâi falliu, et que peignâi lo bon tzemin po s'ein allâ au safran. (*)

Et on dzo, dein lo mâi de mâ qu'on taille lè z'adze, noutron homo prein son iùdzo, po allâ fère dau bou, et copâ l'adze de son prâ, lo long de la route.

Mâ, petître onna demi-haura aprî, dâi dzein que lo virant, corrirant vè sa fenna, que pllioumâvè dâi

(*) S'ein allâ au safran; dépérir, être près de sa fin.